



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



F. Leirey

L'agriculture sur le littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur : une identité et des paysages aux accents méditerranéens

Conscient de la valeur du patrimoine agricole, le Conservatoire du littoral s'attache à préserver les spécificités agricoles du littoral méditerranéen en maintenant ou en développant sur ses sites, dans le respect de l'environnement et des sites, des activités traditionnelles. Ici les cultures de la vigne et de l'olivier sont extrêmement présentes et leurs implantations, géométriques et colorées, rythment les paysages.

La tradition des élevages ovin et caprin extensifs, particulièrement adaptés à une végétation méditerranéenne relativement sèche, constitue aussi un élément fort de la culture agricole régionale. D'autres élevages traditionnels, comme ceux du taureau ou du cheval en Camargue, font partie d'un héritage culturel plus récent mais très ancré dans les représentations du territoire.

Le maraîchage est quant à lui développé de manière ponctuelle, comme sur les sites de Fabregas ou de la Coudoulière dans le Var, sur les franges périurbaines où la production peut assurer une partie de l'approvisionnement de la ville, mais aussi préserver les milieux du développement urbain et des risques d'incendie.

Ainsi, les productions agricoles sur les terrains du Conservatoire sont variées, et parfois à haute valeur ajoutée : AOP Côte de Provence ou Bandol, brousse du Rove, foin de Crau, agneaux de Sisteron, sagne...

Sur certains territoires, le Conservatoire du littoral soutient des activités de pêche, de saliculture et d'aquaculture, dès lors qu'elles sont menées dans le souci de la préservation des milieux et des paysages.

L'agriculture en Provence-Alpes Côte d'Azur

Soucieux de préserver les équilibres écologiques et paysagers, le Conservatoire du littoral favorise une agriculture respectueuse de l'environnement où l'agroécologie et la certification en agriculture biologique occupent une place grandissante ; une agriculture où le fonctionnement des écosystèmes et des systèmes de productions agricoles sont intimement liés et où la valorisation de l'un offre un bénéfice pour l'autre. En outre le maintien voire le développement de l'agriculture sur les rivages méditerranéens de PACA nécessite de s'adapter aux paysages de demain :

- Avec le changement climatique à l'œuvre l'agriculture sera confrontée notamment à une modification de la pluviométrie et à une augmentation des événements extrêmes (tempête, sécheresse...);
- La valorisation des productions locales localement, à travers le développement des circuits-courts, est un enjeu fort, permettant en plus une plus-value économique aux agriculteurs ;
- Pratique en plein essor sur les terres du Conservatoire très attractives, l'agritourisme allie activité agricole et accueil du public, permettant aux agriculteurs de diversifier leurs pratiques et de participer à la sensibilisation du public, à travers des spectacles taurins, des promenades à cheval, de l'hébergement en gîtes...

100 exploitations agricoles partenaires

5 300 hectares de surfaces agricoles conventionnées

40 % des conventions en agriculture biologique

Des surfaces conventionnées très variables de **0,37 à 999** hectares

La mise en place de projets agricoles comme outil de gestion

Réintroduction d'une activité agricole traditionnelle

Sur le site du Paradou à Vallauris (06), la culture du bigaradier ou oranger amer a été réintroduite en 2018, pour lutter contre la multiplication d'espèces exotiques envahissantes. La fleur du bigaradier est cueillie pour en extraire une huile essentielle d'exception, le néroli, utilisée par Chanel dans l'élaboration de son fameux parfum n°5. Le Conservatoire participe ainsi au maintien des équilibres naturels par le soutien d'une micro-filière locale en déprise.



Plant de bigaradier

Reconquête agricole sur un site soumis à forte pression foncière

Connu dans le monde entier pour sa plage et son animation estivale, soumis à une forte pression foncière, le site de Pampelonne (83) a néanmoins gardé une identité agricole et rurale que la municipalité de Ramatuelle souhaite maintenir sur l'ensemble des zones naturelles de l'arrière-plage. Ainsi, le projet de reconquête a permis la plantation de 4 ha de vignes biologiques dans des parcelles en friche désormais exploitées par un jeune agriculteur.



Vignes biologiques

L'agriculture en PACA, c'est aussi, des cultures annuelles, de l'arboriculture, de la cueillette de plantes aromatiques, de la viticulture, de la pisciculture et de la saliculture sans oublier les 192 bâtiments d'exploitation associés à toutes ces activités !



Plaine de Crau

Le pâturage, un outil de gestion des milieux ouverts

En PACA, le pâturage correspond à 65% des conventions signées, et 90% des surfaces agricoles. !

Plus de 5000 ha sont concernés, essentiellement dans les Bouches-du-Rhône. La plaine de Crau (13) a été façonnée depuis des décennies par le pastoralisme ovin. Ce paysage de steppe caillouteuse forme aujourd'hui un écosystème unique en Europe de l'Ouest, classé Réserve Naturelle Régionale. Sur ce site, les terrains du Conservatoire sont dédiés à l'élevage ovin, garantissant le maintien du milieu ouvert. En Camargue (13), le pâturage extensif de taureaux, comme à la Bélugue ou au Domaine du Grand Radeau, permet d'entretenir des zones humides spécifiques (sansouïres, marais, roselières, jonchaies). En plus de son impact sur la limitation des espèces exotiques envahissantes et la conservation de certaines espèces patrimoniales, l'avantage qu'il offre sur le maintien de milieux ouverts, notamment pour l'accueil de l'avifaune en hiver, est indéniable.



Ruches sur le massif de la Côte Bleue

Démarches en faveur d'une apiculture durable

A la demande du Conservatoire du littoral, l'étude de l'INRA d'Avignon sur le massif de la Côte Bleue (13), confirme l'existence d'une compétition entre abeilles sauvages et domestiques. Les projets ont donc été réorientés progressivement vers une apiculture plus durable et une meilleure coexistence avec les autres pollinisateurs, tout en permettant le maintien à long terme des unités apicoles historiquement présentes sur les sites. 24 conventions apicoles sont signées en délégation PACA, représentant près de 900 ruches. Dans l'objectif de transmettre un message de protection des abeilles et des insectes pollinisateurs sauvages, le rucher pédagogique du Pradet, sur le site de la Colle Noire (83), propose des visites permettant à des groupes scolaires et des familles de découvrir la vie des abeilles.

CONTACT

DÉLÉGATION PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR
3, rue Marcel Arnaud • 13 100 Aix-en-Provence • Tél : 04 42 91 64 10
mail : paca@conservatoire-du-littoral.fr